

Compte rendu de l'assemblée générale du SICTOM SUD-GRESIVAUDAN

Jeu

di 15 Mai 2008 à Auberives en Royans

Le SICTOM Sud Grésivaudan s'est réuni ce jeudi 15 mai à la salle polyvalente d'Auberives en Royans, pour la mise en place de son nouveau Comité Syndical, suite aux élections municipales de mars 2008 et à la mise en place des Communautés de Communes début mai.

Les 88 délégués présents du SICTOM (sur 90) ont été accueillis par M. Bernard PERAZIO, Maire d'Auberives en Royans et Conseiller Général.

Elections du Président et des Vice-présidents

Mlle COTTÉ Josette, délégué de Saint-Hilaire du Rosier, a été désignée par Michel VILLARD, Président sortant, comme Présidente de séance pour procéder à l'élection du nouveau Président du SICTOM.

Michel VILLARD, Maire de Saint-Sauveur, seul candidat au poste de Président, a été élu au 1^{er} tour avec 86 voix sur 87 votes exprimés.

Le Président nouvellement réélu, a repris alors la Présidence de la séance en remerciant Mlle COTTÉ, ainsi que l'ensemble du Comité Syndical.

Il proposa ensuite de procéder à l'élection de 6 Vice-présidents.

Furent élus au 1^{er} tour de scrutin : Bernard BAYLE (Cognin les Gorges / CC de Vinay), Edmond GELLY (Saint-Romans / CC de la Bourne à l'Isère), Jean-Michel ROUSSET (Chevrières / CC de Saint-Marcellin), Joël PRAZ (Saint-Marcellin / CC de Saint-Marcellin), Jean-Claude POTIÉ (Izeron / CC de la Bourne à l'Isère) et Bernard FILET-COCHE (Chantesse / CC de Vinay).

Autres élections

M. le Président proposa ensuite de nommer un Bureau de 13 membres : 6 représentants de la Communauté de Communes (CC) de Saint-Marcellin, 4 de la CC de Vinay et 3 de la CC de la Bourne à l'Isère (Pont en Royans). Ces derniers furent élus au 1^{er} tour de scrutin

Par ailleurs, il a été procédé à l'élection de la Commission d'Appel d'Offres, composée de 5 membres titulaires et 5 membres suppléants, qui de même furent élus au 1^{er} tour de scrutin.

Attribution des lots du marché de travaux de la Plate-forme « Multi-filières Déchets » de Saint-Sauveur

Le Comité Syndical nouvellement formé fut amené à se prononcer sur l'attribution de ce marché comportant 17 lots sur proposition de la Commission d'appel d'offres réunie le mercredi 14 mai.

Furent attribués les lots comme suit :

Lot n°1 : Gros œuvre	Entreprise ARRIGONI
Lot n°2 : Couverture, bardage	Royans Charpente
Lot n°3 : Charpente, ossature bois	lot infructueux
Lot n°4 : Menuiseries intérieures	Entreprise FOURNIER
Lot n°5 : Serrurerie, Menuiseries Aluminium.....	marché négocié
Lot n°6 : Portails industriels	VERMETAL
Lot n°7 : Cloisons, Plafonds, Peintures	Entreprise Cogne-Marion
Lot n°8 : Carrelage, Faïence	TRADICARRELAGE
Lot n°9 : Chauffage, Plomberie	Entreprise IDAC
Lot n°10 : Electricité	GENIN Electricité
Lot n°11 : Pont bascule	lot infructueux
Lot n°12 : Ascenseur, Monte-charge	lot infructueux
Lot n°13 : Terrassement, Voirie	Entreprise CHEVAL
Lot n°14 : Réseaux	Entreprise CARRON
Lot n°15 : Aménagement paysager	Entreprise LAQUET
Lot n°16 : Photovoltaïque	Entreprise SP2E
Lot n°17 : Système de compactage	Entreprise PRESSOR

Délibérations

- Indemnités du Président et des Vice-présidents
- Indemnités du Trésorier Principal de Saint-Marcellin
- Instauration de l'Indemnité Forfaitaire pour Travaux Supplémentaires